

Québec-Montmorency et du Yukon (MM. Lafrènière et Nielsen) pour leurs éloquentes discours en réponse à l'Adresse. Ce sont deux nouveaux députés qui se sont révélés dans leur première apparition ici. J'apprécie la qualité et la forme de ces discours, même si je ne puis approuver, dans leur totalité, les arguments qu'ils ont apportés pour défendre la cause de leur parti.

Comment, monsieur le président, ne pas souligner aujourd'hui le vide profond que le départ du très honorable Louis St-Laurent a causé à la politique canadienne? Comment ne pas profiter d'une occasion aussi opportune pour dire à la Chambre l'admiration que portait à l'ancien chef du parti libéral la grande majorité des électeurs de ma circonscription, comme de tout le Canada? Aussi, demeurera-t-il dans notre mémoire et dans nos cœurs comme le prototype vivant du gentilhomme, de la franchise et de la loyauté.

Et, conséquemment, je veux dire un mot d'appréciation et de loyauté envers celui qui a succédé au très honorable Louis St-Laurent à la direction du parti, l'honorable chef de l'opposition loyale de Sa Majesté (M. Pearson), qui s'est mérité beaucoup du monde entier pour son travail en vue de la paix. Par sa dernière campagne fédérale au Canada, en dépit d'un vent conservateur qui a littéralement balayé le pays, il s'est quand même gagné l'admiration et l'estime de la majorité de ses concitoyens, peu importe leurs opinions politiques. Sa manière digne de discuter les affaires publiques, son sens de la vérité et sa bonne humeur communicative, aussi bien que sa grandeur dans la défaite, ont été pour tous ses sympathisants une nouvelle raison de l'apprécier.

La dernière campagne fédérale dans ma circonscription de Beauce a été pour moi une source de révélations. En visitant chacune des paroisses de ma circonscription qui est sans doute une des plus belles de tout le pays, j'ai pu me rendre compte de l'attachement profond que mes électeurs portent à nos institutions démocratiques; j'ai pu toucher du doigt les problèmes les plus aigus qui les étreignent parfois, comme j'ai pu admirer leur courage en face des épreuves, leur sens du devoir et l'attachement qu'ils ont pour leur sol, leurs institutions et leurs coutumes. Cette campagne politique, en un mot, m'a fait aimer un peu plus la Beauce, parce que je l'ai mieux connue.

La Beauce, en effet, c'est cette circonscription bien connue par son nom de tous les honorables représentants qui composent la Chambre et qui forme le centre de la région qu'on appelle généralement la région de l'érable. Elle s'encadre entre les circons-

criptions de Dorchester, Frontenac et Lotbinière et compte une population d'environ 60,000 âmes, dont les principales sources de revenus sont l'agriculture, l'industrie et la coupe du bois.

Évidemment, monsieur le président, vous conviendrez que dans un premier discours à la Chambre et avec le peu de temps mis à ma disposition, je n'ai pas la prétention ni l'ambition de traiter à fond tous les problèmes avec lesquels sont aux prises mes concitoyens. J'aurai d'ailleurs, je l'espère, lors de l'étude des crédits budgétaires des différents ministères, l'occasion de revenir sur certains sujets particuliers et d'exprimer ici les aspirations et revendications d'une population qui ne veut aucun traitement de faveur, mais qui compte pouvoir bénéficier de sa juste part dans la législation du pays.

Dans le domaine agricole, la situation chez nous se ressent, comme partout ailleurs, de la dépression économique qui sévit dans tout le pays. J'allais dire que cette situation est peut-être pire qu'ailleurs, en ce sens qu'une des industries qui touche à l'agriculture, celle du sirop d'érable, n'a pas reçu du Gouvernement toute l'attention qu'elle aurait méritée. A la dernière session, lors de son premier discours à la Chambre, et par la suite à l'occasion du débat sur le bill sur le soutien des prix, l'ancien député de Dorchester avait demandé au gouvernement, et plus particulièrement à l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Harkness), d'inclure le produit de l'érable dans la nouvelle loi. Mes électeurs et plus particulièrement les producteurs du sucre d'érable, ont été vivement déçus de constater que ni l'honorable ministre de l'Agriculture, ni le gouvernement n'avaient voulu tenir compte de ces revendications. Il est bien vrai cependant que, durant la dernière campagne fédérale dans ma circonscription, le candidat officiel du parti au pouvoir a affirmé à plusieurs reprises que le produit de l'érable avait été mentionné explicitement dans la nouvelle loi. Je comprends qu'il s'agissait, à ce moment-là, d'obtenir le plus de votes et le plus de sympathie possible à l'égard du parti au pouvoir. Mais maintenant que les élections sont terminées et que nous sommes ici en vue du bien-être de nos populations, permettez-moi, monsieur le président, de réitérer à l'honorable ministre de l'Agriculture la demande expresse que le produit de l'érable soit mentionné explicitement dans la nouvelle loi et qu'un prix de soutien de 30c. la livre soit mis en vigueur le plus tôt possible, afin de permettre à nos cultivateurs de vendre leur production de 1958 à un prix raisonnable.

Qu'il me soit également permis de prendre à mon compte une autre suggestion qui a